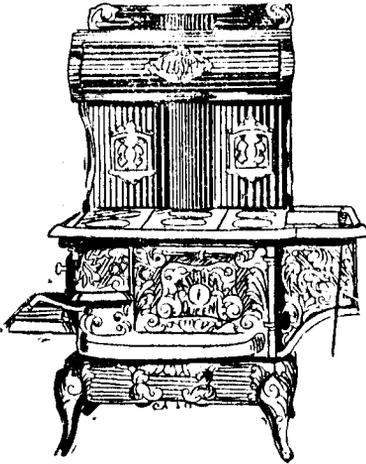




Rédaction : S'adresser au Directeur à l'Archevêché de Saint-Boniface.  
 Administration : West Canada Publ. Co., 619, Ave McDermot, Winnipeg.  
 Imprimé à l'Imprimerie "Le Manitoba", Saint-Boniface, Man.

# Vous voulez un poele sur le- quel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons **Le "KITCHEN QUEEN"**



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantité énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très

jolie, quoique non très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnerez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme No 9, à six endroits pour cuisson et possède 2 pieds x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON .....	<b>\$24.50</b>
Avec grand four .....	<b>32.00</b>
Avec grand four et réservoir .....	<b>37.00</b>
Thermomètre, extra .....	<b>\$1.00</b>
Réceptier pour l'eau, extra .....	<b>3.00</b>

Troisième étage, au centre

# THE T. EATON CO LIMITED

## CONTANT FRERES LIMITEE

Pièces Détachées et Accessoires de Tout Genre

Pour les Automobiles "FORD"

Téléphone Garry 3546

48, Rue Princess

WINNIPEG

## En achetant chez nous

vous obtenez : marchandise de première qualité, prix très modiques, service parfait, en un mot la satisfaction la plus entière. En outre, vous encouragez une maison de commerce locale, qui depuis son établissement a fait le plus possible pour servir les intérêts de la population de notre ville et pour propager autant que possible la langue française, par ses annonces continues et par l'emploi du français principalement dans le magasin. Votre support cordial maintiendra l'institution commerciale la plus importante de Saint-Boniface.

## La Maison Blanche

Magasin à rayons

Télé. Main 878-879

:::

13-35 Avenue Provencher

SAINT-BONIFACE, MAN.

D. Verville

C. E. Gaudet

E. R. Wayland

J. J. Carolan

LA CREMERIE DE  
ST-BONIFACE

297, rue Horace  
SAINT-BONIFACE, MAN.

*La seule crèmerie française  
au Manitoba*

Succursales : Saint-Claude et  
Notre-Dame de Lourdes

E. R. Wayland  
& Company

EXPEDIEZ-NOUS VOTRE  
GRAIN

PROMPTES REMISES

Membres du Grain Exchange de  
WINNIPEG

Membres du Grain Exchange de  
FORT WILLIAM

*La Liberté*

\$2.00 PAR ANNEE

Administration  
619 Avenue McDermot

Winnipeg  
Man.

# L'Academie Ste-Marie

Possède tout le confort moderne et est aménagée pour recevoir un grand nombre de pensionnaires et d'externes.

Les cours primaire, secondaire, universitaire, préparent les élèves aux diplômes de l'Etat et au degré de bachelier ès arts. Les cours complets de commerce, de musique, de peinture et d'école ménagère sont aussi en honneur dans ce magnifique pensionnat.

Sœur SUPERIEURE.

CRESCENTWOOD, WINNIPEG

\*\*\*\*\*

SANTE "DOC" ECONOMIE

Tabac sanitaire spécialement destiné aux classes sédentaires et soumis à une expertise chimique

9 livres par colis postal .....	\$1.05 la livre
20 " " par express .....	1.00 "
100 " " " .....	.95 "
1 livre échantillon .....	1.50 "

Frais d'expédition ou de transport au compte de l'acheteur. Tabac de choix le plus parfait.

S'adresser directement à

J. A. COTE,

SAINT-ALEXIS    ::    ::    ::    Comté de Montcalm

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

Nous allons chez

## Allaire et Bleau

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huelles, Peintures, Etc.

AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE, MAN.

\*\*\*\*\*

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

J. P. TREMBLAY  
Président  
Tél. Privé Main 4090

J. A. TREMBLAY  
Vice-Prés.  
Tél. Privé Main 6265

J. S. TREMBLAY  
Sec.-Très.

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitée

ENTREPRENEURS GENERAUX

102 EDIFICE CADOMIN  
WINNIPEG, MAN.

Téléphone Main 3151

Boite Postale 1896

J. A. CHARETTE

Travaux en tôle, couvertures, ventilation, corniches

**CHAUFFAGE A AIR CHAUD**

AMELIORATION DES SYSTEMES DEFECTUEUX

*Satisfaction garantie ou argent remis*

TELEPHONE : Bureau : Main 7318 :-: Résidence : Main 4199  
SAINT-BONIFACE, Man.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

300 SUCCURSALES ET AGENCIES AU CANADA

Capital autorisé .....	\$10,000,000
Capital versé, et fonds de réserve ....	7,900,000
Total de l'actif .....	7,500,000

SIEGE : Montréal (112, rue Saint-Jacques)

Lettres de Crédit émises et Traités vendues payables dans toutes les parties du monde. Intérêt au taux de 3% par an accordé sur dépôts d'épargne. Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, Gérant,  
Succursale de Saint-Boniface.

**Dr J. R. TASSE**

M.D., L.M. CC.

Spécialiste en chirurgie et maladies des femmes. Voies urinaires

Consultation : 2 à 5 p.m.—7 à 8 p.m.

Bureau : Cham. 441-443 Edifice Somerset, Ave Portage,  
Tél. M. 6674 - WINNIPEG  
Rés.: 109, rue Dumoulin  
Tél. M. 6675 ST-BONIFACE

**Dr F. LACHANCE**

Chirurgie et Gynécologie

Bureau Tél. M 7204 Résidence Tél. M. 2613

Heures de bureau : 2 à 5. Heures d'hôpital 8 à 12 a.m.

Bureau : Ch. 438 Edifice Somerset, Ave Portage, Winnipeg  
Résidence : Coin des rues Aulneau et Hamel, St-Boniface

**Dr L.-G. BENOIT**

Bureau : 238 Edifice Curry (En face du Bureau de Poste)

Résidence : 607 McDermot WINNIPEG, MAN.

Heures de consultation : 1.30 à 5 p.m.—Le soir: Sur rendez-vous

Télé.—Bureau : Main 6362—  
Rés.: Garry 4977

**Dr JONCAS**

Dentiste

De l'Université Northwestern de Chicago, sollicite la clientèle canadienne-française

612 Edifice Somerset  
Tél. M. 2785 - WINNIPEG

Monsieur M. Duprey,  
Président

J. M. Besette,  
Gérant Général

**ADANAC GRAIN CO. LTD.**

Membre du Grain Exchange de Winnipeg, Fort William et Calgary

La Compagnie Adanac Grain est à l'heure actuelle contrôlée par du capital canadien-français et la seule compagnie ayant un fermier de langue française comme membre du Grain Exchange à Winnipeg, à Fort William et à Calgary.

Le service de la Compagnie est reconnu le meilleur et les avis donnés à nos fermiers, grâce à nos relations avec les grosses maisons d'exportation leur ont toujours rapporté les plus hauts prix.

Nous faisons appel à vous, non comme canadiens-français, mais pour l'excellent service que nous vous donnons.

**ADANAC GRAIN COMPANY**

Téléphone Main 3981

408-418 GRAIN EXCHANGE

:::

WINNIPEG, MAN

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt pages et publiée le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

---

SOMMAIRE :—La Propagation de la Foi à travers le monde—Oraison funèbre de S. G. Mgr Legal, O. M. I.—A la mémoire de S. G. Mgr Legal, O. M. I.—Honneurs pontificaux—Au Collège et au Juniorat—Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception—Le Manuel des Franc-Catholiques—Vêtire et oblation à la Maison-Chapelle—La question du français devant la Législature de la Saskatchewan—Bibliographie—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

---

Vol. XIX

15 AVRIL 1920

No 4

---

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVEQUES, EVEQUES DE  
L'UNIVERS CATHOLIQUE

## SUR LA PROPAGATION DE LA FOI A TRAVERS LE MONDE

BENOIT XV, PAPE

Vénérables Frères

Salut et Bénédiction Apostolique

(Suite et fin)

### DEVOIRS DES FIDÈLES

---

Nous désirons enfin Nous adresser à l'ensemble des fidèles, à tous ceux que la divine miséricorde a enrichis du don ineffable de la vraie foi et mis en possession des bienfaits sans nombre dont elle est la source

Tout d'abord il importe que les fidèles se rendent compte du devoir sacré qui leur incombe d'aider les missions chez les païens, car Dieu *a fait une loi à chacun de s'intéresser à son semblable* (1) ;

(1) *Eccl.* xvii, 12.

et ce devoir se fait d'autant plus impérieux que le prochain se trouve placé dans une plus grande détresse. Or, est-il des hommes méritant davantage la charité de leurs frères que les infidèles, que l'ignorance de Dieu voue au déchaînement aveugle des passions et tient enchaînés dans le plus odieux des esclavages, celui du démon. Tous les fidèles qui auront contribué, dans la mesure de leurs ressources, à éclairer ces infortunés, notamment en soutenant l'oeuvre des missionnaires, auront par là même rempli une de leurs plus importantes obligations et donné à Dieu le plus agréable témoignage de leur gratitude pour le don de la foi.

Il y a trois manières de donner aux missions le concours que les missionnaires eux-mêmes ne cessent de réclamer.

*Prier pour les Missions (l'Apostolat de la Prière).*

La première, qui est possible pour tous consiste à appeler sur les missions les bénédictions divines. Nous avons dit déjà, à plusieurs reprises, que toute l'activité déployée par le missionnaire resterait stérile et vaine si la grâce de Dieu ne venait la féconder; saint Paul nous l'affirme. *"C'est moi qui ai semé, Apollos a arrosé, mais c'est Dieu qui a fait croître."* (1) Cette grâce, il n'y a qu'un moyen de l'obtenir : la prière humble et persévérante; le Maître ne dit-il pas : *"Pour tout ce qu'ils pourront demander, mon Père se rendra à leurs désirs."* (2) S'il est une intention pour laquelle nos prières sont assurées, ou jamais, d'être exaucées, c'est bien celle des Missions, intention essentielle et plus que toute autre agréable à Dieu. Autrefois, pendant qu'Israël luttait avec les Amalécites, Moïse, au sommet de la montagne, les bras levés, implorait l'appui du ciel, de même, pendant que les ouvriers évangéliques arrosent de leurs sueurs la vigne du Maître, les chrétiens doivent leur assurer le réconfort de leurs ferventes prières. C'est pour leur permettre de bien remplir ce rôle qu'on a fondé l'oeuvre de l'Apostolat de la Prière; aussi Nous la recommandons vivement à tous les fidèles sans exception, souhaitant que personne n'omette de s'y affilier, et que chacun tienne à collaborer, sinon de fait au moins de coeur, à l'oeuvre des Missions.

*Porter remède à la crise des missionnaires (aux évêques et aux supérieurs religieux de discerner et favoriser les vocations).*

En second lieu, il faut remédier à la pénurie de missionnaires. Depuis longtemps, la crise se faisait sentir, et la guerre est venue la rendre plus aiguë que jamais, de sorte qu'en bien des

(1) I Cor. iii, 6.

(2) Matth. xiii, 19.

endroits le champ du Maître manque d'ouvriers. Et ici, vénérables Frères, c'est à votre dévouement tout spécial que Nous faisons appel; vous ne sauriez donner de meilleur gage de votre amour de l'Église que de veiller avec un soin jaloux sur les germes de vocation apostolique que pourrait montrer l'un ou l'autre des prêtres ou des séminaristes de votre diocèse. Ne vous laissez influencer ni par tel prétendu bien à assurer ni par aucun calcul humain, et ne pensez pas qu'en autorisant des sujets à partir pour les missions étrangères vous portiez préjudice à votre diocèse: pour un prêtre que vous aurez donné aux missions lointaines, Dieu suscitera autour de vous plusieurs autres ouvriers actifs dans votre diocèse. Aux supérieurs des Ordres et Instituts religieux s'occupant de missions étrangères, nous demandons avec instance de ne désigner pour ce genre d'oeuvres que des sujets d'élite, se recommandant par une vie irréprochable, une piété fervente et le zèle du salut des âmes. Quand les supérieurs auront constaté que leurs missionnaires ont pleinement réussi à ramener telle population d'une honteuse superstition à la vérité chrétienne et à y fonder une Église sur une base suffisamment solide, Nous leur demandons d'envoyer ces soldats d'élite de l'armée du Christ vers un autre peuple à arracher aux griffes de Satan, laissant à d'autres, sans regret, le soin de faire grandir et d'amener à maturité la moisson qu'eux-mêmes ont déjà fait lever pour le Christ. Agissant ainsi, ils recueilleront de précieuses gerbes d'âmes, et attireront, par surcroît, sur leurs familles religieuses, les plus abondantes bénédictions de la bonté divine.

*Soutenir de leurs ressources l'oeuvre des missionnaires (Propagation de la Foi, Sainte-Enfance, Saint-Pierre, Association du Clergé pour les Missions).*

Enfin, il faut aux missions des ressources, des ressources considérables, aujourd'hui surtout qu'elles ont à faire face à des besoins infiniment accrus du fait de la guerre, qui a tout ruiné et détruit, écoles, hôpitaux, hospices et autres dispensaires gratuits. Nous demandons donc à tous de se montrer aussi généreux que le leur permettent leurs ressources. *Si quelqu'un, pourvu des biens de ce monde, ferme son coeur à son frère qu'il voit dans le besoin, comment est-il possible que l'amour de Dieu demeure en lui?* (1) Ainsi s'exprime l'apôtre saint Jean, en parlant des infortunés qui sont plongés dans le dénûment matériel. Quand il s'agit des missions, le précepte de la charité revêt un caractère bien plus sacré encore: il ne s'agit plus seulement de diminuer les privations, le

1) *I Joan.* iii, 17.

dénûment et le cortège des autres souffrances qui accablent d'innombrables populations, mais encore et surtout d'arracher cette foule d'âmes à l'orgueilleuse tyrannie du démon pour leur donner la liberté des enfants de Dieu.

Nous voudrions donc voir la générosité des catholiques s'intéresser particulièrement aux oeuvres dont le but est de venir en aide aux missions. Telle est, tout d'abord, l'Oeuvre dite de la Propagation de la Foi, dont Nos prédécesseurs ont déjà fait l'éloge à plusieurs reprises; aussi Nous demandons à la Sacrée Congrégation de la Propagande de veiller avec le plus grand soin à ce que s'accroisse encore à l'avenir la fécondité de cette oeuvre excellente. Son rôle principal est de fournir les ressources nécessaires à l'entretien des missions déjà existantes ou de celles qu'on se propose de fonder. Alors que d'autres disposent de ressources immenses pour la propagation de l'erreur, l'univers catholique ne permettra pas, Nous en avons l'espoir, que ceux des nôtres qui sèment la vérité aient à se débattre avec la détresse.

Une autre oeuvre que nous recommandons aussi vivement à tous est celle de la Sainte-Enfance; elle a pour but d'assurer aux enfants infidèles en danger de mort le bienfait du Baptême. Détail qui doit nous rendre cette oeuvre plus attachante nos propres enfants peuvent y prendre leur part, et, comprenant ainsi de bonne heure le prix du don de la foi, ils apprennent à travailler à leur manière à en faire bénéficier leurs frères. N'oublions pas non plus l'Oeuvre dite de *Saint-Pierre*, qui travaille à la formation et à l'instruction d'un clergé indigène en pays de missions.—A ce propos, Nous demandons que soit fidèlement exécutée la prescription de Notre prédécesseur Léon XIII, d'heureuse mémoire, relative à la quête à faire le jour de l'Épiphanie; dans toutes les églises du monde catholique, "pour le rachat des esclaves d'Afrique", et dont le produit doit être adressé intégralement à la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Pour que nos désirs soient plus sûrement et pleinement réalisés vous avez le devoir, Vénérables Frères, d'orienter tout particulièrement vers les missions les préoccupations de votre clergé. En général, les fidèles sont portés naturellement à aider les missionnaires; c'est à vous d'utiliser, pour le plus grand bien des missions, ces dispositions sympathiques. Vous saurez donc que nous souhaitons voir s'établir dans tous les diocèses du monde catholique l'Association dite du *Clergé pour les Missions*, relevant de la Sacrée Congrégation de la Propagande, à laquelle Nous avons déjà donné à cet effet pleins pouvoirs. De l'Italie, où elle a pris récemment naissance, elle s'est bien vite étendue à d'autres pays. Et, comme elle jouit de toute Notre bienveillance, Nous l'avons déjà enrichie

de nombreuses indulgences pontificales. Cette oeuvre les méritait bien, car elle amène très heureusement le clergé à inspirer aux fidèles la préoccupation du salut de tant de païens, et à soutenir les oeuvres de tout genre que le Siège apostolique a approuvées en vue du bien des missions.

### “DUC IN ALTUM”

Voilà, Vénérables Frères, ce que Nous voulions vous écrire au sujet de la diffusion de la foi catholique dans le monde. Et maintenant, si tous accomplissent leur devoir comme ils le doivent, les missionnaires dans les pays étrangers, et les fidèles dans leur patrie, Nous avons la ferme espérance de voir les missions se relever sans tarder des blessures et des ruines immenses accumulées par la guerre. Il Nous semble entendre, Nous aussi, à cette heure l'ordre du Maître à Pierre : “*Avance en pleine mer*” (1), et il Nous met au coeur le désir ardent de pouvoir jeter dans ses bras les âmes innombrables qui, de nos jours, vivent encore dans le paganisme.

D'ailleurs, l'Esprit de Dieu demeure toujours le principe nourricier et vivifiant de l'Eglise, et le succès ne peut pas ne pas couronner les efforts de tant d'apôtres qui ont travaillé et travaillé encore à accroître le nombre de ses enfants. Puisse leur exemple susciter une phalange nombreuse de missionnaires qui s'en iront, soutenus de la sympathie et de la générosité des fidèles, recueillir pour le Christ une très riche moisson d'âmes!

Que l'Auguste Mère de Dieu, Reine des Apôtres, bénisse nos vœux à tous en obtenant pour les hérauts de l'Evangile l'effusion de l'Esprit-Saint! Comme gage de ces faveurs et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout coeur, à Vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à vos fidèles, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 30 novembre 1919, de Notre Pontificat la sixième année.

(Traduit du latin par la D. C.) BENOIT XV, PAPE.

(1) *Luc.* v, 4.

— La béatification de la vénérable Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité, est fixée au 9 mai, la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie au 13 et celle de la bienheureuse Jeanne d'Arc au 16.

## Oraison Funèbre de S. G. Mgr Legal

Par S. G. Mgr Béliveau, Archevêque de St-Boniface

*Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi ne mourra pas pour toujours.—S. Jean, XI, 25, 26.*

Messeigneurs,

Mes très chers Frères,

Nous trouvons, dans les paroles de Notre-Seigneur que je viens de citer, la réponse à la question angoissante que se pose parfois l'humanité qui souffre : "La vie vaut-elle la peine qu'on la vive?"

Non, certes, si elle n'a pas de lendemain aux tristesses dont elle est remplie; oui, si on la considère, comme la foi nous fait un devoir de la considérer, comme une préparation à la mort qui nous met en possession de la bienheureuse éternité. "Si vous eussiez été ici, dit Marthe au Divin Maître, mon frère ne serait pas mort." Et Notre-Seigneur de reprendre qu'il possède mieux que la vie terrestre que Lazare vient de quitter, c'est la gloire de l'éternité. "Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi, ne mourra pas pour toujours."

L'Eglise d'Edmonton pleure son premier pasteur, et, elle a bien raison d'être dans le deuil, car elle perd un ouvrier de la première heure, qui lui donna, sans compter jamais, l'ardeur de sa jeunesse, le plein rendement de son âge mûr, et la direction expérimentée de sa vieillesse.

Enfant de la noble France, le missionnaire du monde, fils de l'illustre communauté des Oblats de Marie Immaculée, qui a pour devise : "*Evangelizare pauperibus misit me*", il quitte de bonne heure sa patrie pour venir consacrer sa vie aux pauvres sauvages, au milieu desquels il croyait bien mourir.

Ordonné prêtre en 1874, ses remarquables qualités d'esprit avaient attiré sur lui l'attention de ses supérieurs ecclésiastiques, qui lui confièrent une chaire d'enseignement dans un des collèges de son diocèse. Ce n'est pas sans peine qu'il obtint, cinq ans plus tard, la permission de quitter ses fonctions pour suivre l'attrait qui l'attirait vers les missions lointaines.

C'est à Lachine, P. Q., qu'il termina son noviciat, et, après un voyage de 90 jours, il arrivait à Saint-Albert, se mettre aux ordres de Mgr Grandin, de sainte mémoire, qui l'envoya chez les Pieds Noirs évangéliser ces peuplades en grande partie païennes.

Il exerça là son zèle apostolique pendant 16 ans, et donna, sur ce champ d'action, la mesure de son esprit de foi, de sa persévérance à l'oeuvre et de l'esprit de méthode qui l'ont distingué pendant toute sa vie. Le secret de Dieu dans l'oeuvre du salut des âmes est profond : "Mes voies ne sont pas vos voies", nous dit Dieu dans la Sainte Ecriture; tout la vie de Notre-Seigneur est le démenti donné à la sagesse humaine dans le choix des moyens pour arriver à la fin visée. C'est, on peut le dire, par une banqueroute suprême, au point de vue humain, que Notre-Seigneur a voulu terminer sa vie. C'est cependant par son crucifiement qu'Il devait sauver le monde : "Quand j'aurai été élevé de terre j'attirerai tout à moi." Nous devons retrouver les traces de cette économie dans l'histoire de la Sainte Eglise, qui a hérité de la mission de son divin Fondateur et qui en est le corps mystique. Les hommes de Dieu l'ont toujours compris et l'illustre défunt, dont l'Eglise d'Edmonton pleure le départ, était de ce nombre.

Son ministère fut longtemps infructueux au milieu de ses pauvres sauvages. Baptiser les enfants en danger de mort, recevoir quelques adultes à l'article de la mort, ce fut à peu près tout le fruit de son ministère pendant de longues années, nous dit l'auteur de la *Vie de Mgr Grandin*, dans le court passage qu'il consacre à Mgr Legal. Les champs d'apostolat ne manquaient pas dans l'Ouest Canadien; d'autres champs où la moisson semblait mûrir plus vite sollicitaient le zèle des missionnaires. Plus d'une fois Mgr Grandin songea à y envoyer le zélé missionnaire des Pieds Noirs, mais Mgr Legal répondit : "Je préfère rester au milieu de mes sauvages malgré le peu de fruits de mon ministère, malgré la stérilité de tous mes efforts. Il faudra des années, des générations peut-être, pour transformer ces nations. Quelques missionnaires doivent assister à ces années d'insuccès et d'aridité, je n'ai aucune objection à être de ce nombre."

Mgr Legal fut tour à tour sur cette réserve des Pieds Noirs, maître d'école, architecte, cuisinier, médecin et même fossoyeur. Pour un gradué de l'Université de France, c'était de modestes emplois, mais Dieu ne juge pas comme les hommes et les hommes de Dieu pensent autrement que les mondains. La Divine Providence le préparait ainsi à occuper un poste qu'Elle confie aux choisis entre mille. C'est au retour de l'ensevelissement d'un pauvre sauvage qu'il avait déposé dans un cercueil fabriqué de ses mains, remarque le R. P. Jonquet, O. M. I., qu'il reçut sa nomination de coadjuteur de Monseigneur l'évêque de Saint-Albert.

Un plus vaste champ d'action était réservé à son zèle apostolique et à son talent d'administrateur; l'organisation qu'il laisse à sa mort prouve magistralement, ce nous semble, que ces hardis

missionnaires, à la claire intelligence et au coeur de feu, qui n'hésitaient pas à s'ensevelir vivants dans les profondeurs de la sauvagerie pour gagner les âmes à Jésus-Christ, sont loin d'être des diminués impuissants à suivre le mouvement et à se rendre compte des besoins nouveaux qui naissent autour d'eux. Après seize années d'une vie consacrée aux sauvages, les plus belles de sa vie, il passa tout naturellement à l'administration épiscopale dans un pays en formation offrant des difficultés particulières, à cause de la progression rapide de la population et la diversité des nationalités qui affluaient vers l'Ouest Canadien. Les limites d'un éloge funèbre, qui doit être suivi d'un sermon en anglais, ne me permettent pas d'entrer dans le détail de cette difficile administration, qu'il me suffise de dire que tout l'immense territoire couvert actuellement par les deux diocèses d'Edmonton et de Calgary contenait en 1902 52 prêtres, dont 42 appartenaient à la communauté des Oblats de Marie Immaculée, la mère de l'Eglise de l'Ouest; et dix prêtres séculiers; six communautés de femmes consacrées aux oeuvres d'enseignement et de charité secondaient le clergé dans son oeuvre d'évangélisation. La population catholique était de 16,000. Le diocèse de Calgary a hérité de la moitié du territoire; il reste cependant, à la mort de l'illustre défunt, dans le seul diocèse d'Edmonton, 74 religieux, 24 prêtres séculiers, 12 communautés de femmes et une population catholique de 40,000 âmes desservies par une organisation qui compte 69 paroisses, missions ou postes visités régulièrement et un grand nombre de postes visités à intervalles plus ou moins éloignés.

Ce ne fut pas un mince travail de fournir la desserte religieuse et de voir à l'organisation matérielle de ces paroisses aujourd'hui en plein essor, à ces postes qui seront à leur tour de belles paroisses si le fruit n'est pas étouffé dans son germe. Ce sera l'immortelle gloire des Oblats de Marie Immaculée, et un titre indéniable à la reconnaissance de tous, d'avoir donné sans compter, et d'avoir suffi à tout en attendant qu'une organisation plus régulière et des conditions de vie moins pénibles permettent aux autres de venir.

L'organisation religieuse allait trop bien son train, malgré des difficultés matérielles de toutes sortes, pour que l'ennemi de tout bien ne fût pas jaloux de l'extension du règne de Dieu dans ces pays de l'Ouest. A côté de l'église paroissiale s'élevait l'école catholique, condition nécessaire de vie chrétienne, car là où l'école catholique se vide, c'est l'église paroissiale qui se vide à la génération suivante. Satan l'a compris tout comme la Sainte Eglise, mais en sens contraire, et instruit par l'expérience, il a

conclù que le plus sûr moyen d'éteindre l'idée religieuse dans un pays est de la faire disparaître de l'école catholique.

Notre pays, fondé par des chrétiens et par des hommes d'ordre soucieux de respecter le droit naturel des parents sur l'éduca-



tion de leurs enfants, et ceux de la Sainte Eglise sur des baptisés, avaient voulu, pour tout le pays, l'école séparée et confessionnelle. La grande erreur moderne du naturalisme à outrance, qui a déjà accumulé tant de ruines et qui menace ce qui reste d'ordre dans

le monde, a fait de l'école neutre son idéal et de l'Etat, maître d'école, son champion dans la lutte. Une expérience qui n'est plus à faire a montré que c'est la ruine certaine de toute idée surnaturelle. C'était prévu, c'était froidement voulu par les fauteurs de l'école neutre. Mais ce qu'ils n'ont peut-être pas prévu et qui devait nécessairement se produire est arrivé : c'est que la ruine de la société menace de suivre la ruine de l'idée religieuse, et, c'était fatal qu'il en fût ainsi, car tout ce qui affaiblit la religion ne tarde pas à affaiblir la société, en lui enlevant son meilleur élément de stabilité.

L'illustre défunt eut à vivre, comme pilote préposé à la gouverne d'un navire ballotté par la tempête, les jours sombres où se joua le sort de l'école confessionnelle dans les deux grandes provinces de l'Ouest, l'Alberta et la Saskatchewan.

Un moment, les hommes politiques qui avaient l'immense responsabilité de poser l'acte organique qui donnait naissance aux provinces de l'Ouest eurent la pensée de sauvegarder l'oeuvre des Pères de la Confédération. Un projet de loi rédigé par le premier juriste, peut-être, du pays, fut présenté en Chambre par le premier ministre. On espéra un instant que le droit naturel des parents à l'éducation de leurs enfants ainsi que ceux de la Sainte Eglise à la formation de ses baptisés l'emporteraient sur l'erreur de l'omnipotence de l'Etat en matière d'éducation ; la joie devait, hélas ! être de courte durée. Quelques jours après le premier ministre retraitait. Le parti au pouvoir, qui avait la responsabilité de l'initiative à prendre, et qui pouvait la prendre avec de très sérieuses chances de succès, eut recours aux honorables compromis qui ne sauvegardèrent de toute la législation des écoles séparées et confessionnelles telles que voulues par les Pères de la Confédération, que le pouvoir de séparer les enfants dans des locaux spéciaux, acceptant, pour le reste, toute la législation des écoles publiques et neutres, sous l'omnipotence de l'autorité civile substituée aux parents et à l'Eglise.

L'histoire impartiale dira que l'illustre défunt fut consulté avant la retraite définitive du premier ministre, et qu'il préféra accepter le lambeau de droit qui reste, au risque d'une bataille pour sauvegarder ce qui eut fait la grandeur, la paix et la prospérité de notre chère patrie. Est-ce trop oser de redire ici ce que saint Hilaire disait de son temps : "qu'il n'est pas permis aux évêques de conniver aux fautes même des meilleurs princes." N'eût-il pas mieux valu laisser à ceux qui devaient la porter l'entière responsabilité d'une retraite, alors que des informations prises sur place et à la demande même du premier ministre justifiaient celui-ci de compter sur la victoire finale en engageant la lutte.

“Il y a plus de 700 ans, Geoffroy de Vendôme écrivait à son illustre contemporain l'abbé de Bonneval, Bernier, l'un des grands champions de la cause sainte à cette époque : “Elève donc la voix, ô toi, l'organe de Dieu et la trompette de l'Esprit-Saint. Noble hérault de la vérité, n'interdis point à tes lèvres de poursuivre la perversité hérétique. Non, non, ne te rends pas au sentiment de ceux qui affirment que ton langage est inutile parce qu'il ne peut convaincre et convertir ceux contre lesquels tu parles. Ceux qui disent ces choses n'ont pas lu les Saintes Lettres et ils ignorent que l'Apôtre est tenu de combattre et n'est pas tenu de vaincre. La victoire c'est l'affaire de Dieu.”—Card. Pie, vol. II, p. 599. Eloge funèbre de l'évêque de Chartres.

Sans l'ombre d'un doute, l'illustre défunt fit ce qu'il crut meilleur en conscience devant Dieu, à qui seul tout homme est responsable de ses intentions. L'histoire sereine qui juge les actes sur leurs conséquences portera un jugement qu'il ne serait pas sage de formuler si tôt.

Mais, il nous faut finir et nous ne saurions le faire sans vous inviter à ne pas oublier dans vos prières et vos oeuvres satisfactoires celui que nous allons conduire dans quelques instants à sa dernière demeure en attendant la résurrection.

Il a bien travaillé pour vos âmes, vous lui devez l'aumône d'une prière qu'il demande instamment dans l'admirable testament qu'il a laissé à notre édification. Alors que sa dépouille mortelle sera disparue de vos yeux, son souvenir vivra dans vos âmes. Mgr Legat a reçu une grâce précieuse avant de mourir, celle que Dieu réserve aux âmes privilégiées, le désir de la mort. Il avait hâte de voir arriver le jour où il serait réuni à son Sauveur; avec le grand Apôtre il disait : “Le Christ est ma vie et la mort m'est un gain.” —(Phil. 1, 21.)

Mais le Saint-Esprit prend soin de nous avertir “qu'un jugement sévère est réservé à ceux qui commandent.” (Sag. VI, 5.) Il n'ambitionna pas la charge redoutable que l'obéissance lui imposa, il eut cependant à l'exercer. Nous nous unissons à la Sainte Eglise pour dire à Dieu : “Commandez à vos saints Anges de recevoir dans leurs mains l'âme de votre serviteur.”

Vierge Marie, recevez votre Oblat. Si aucun de ceux qui ont recours à vous ne reste sans protection, vous donnez sûrement une place spéciale dans le royaume de votre Fils, à ceux qui vous ont offert leur vie au printemps de leur existence.

Et Vous Seigneur : “Donnez-lui le repos éternel”. Ainsi soit-il.

## A LA MEMOIRE DE S. G. MGR LEGAL, O. M. I.

### Notes biographiques et funéraires

Mgr Emile-Joseph Legal était né dans la catholique Bretagne, à Saint-Jean-de-Boiseau, au diocèse de Nantes, le 9 octobre 1849, de Julien Legal, mouleur, et de Perrine David. Il fit ses études au collège de Machecoul, ainsi qu'au petit et au grand séminaire de Nantes, où il fut ordonné prêtre par Mgr Fournier le 29 juin 1874. Pendant cinq ans il demeura à Nantes, après son ordination, et il en passa la plus grande partie comme professeur de sciences au collège Saint-Stanislas. Pressé par l'appel à la vie de missionnaire, il obtint non sans peine de son évêque,—si libéral aux missions étrangères, qui tenait cependant à garder ce prêtre d'élite—, la permission d'entrer dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Au mois d'août 1879, il entra au noviciat de Nancy, mais au mois de juin de l'année suivante, sous le coup des décrets de Jules Ferry, il fut envoyé au noviciat de Lachine, en Canada. Le 24 septembre, fête de Notre-Dame de la Merci, il y fit son oblation perpétuelle. La saison était trop avancée pour s'acheminer vers les lointaines missions de Saint-Albert. Il passa le premier hiver occupé au saint ministère successivement à Plattsburg, à Montréal, à Buffalo et à Ottawa.

Au printemps de 1881, le 2 mai, il partit de Buffalo, à la tête d'une petite troupe de missionnaires, pour les missions de Mgr Grandin. Le 4 mai il arriva à Saint-Boniface, où Mgr Taché le reçut, lui et ses compagnons, avec une paternelle bienveillance. Les missionnaires firent halte et ne reprirent leur bâton de voyage, pour s'enfoncer dans la prairie vaste et sans limite, que le 23 mai. Cette fois, ils n'avaient plus à leur aide les ailes de la vapeur. La prolongation du Pacifique Canadien n'était encore qu'à l'état de projet grandiose. Ils en étaient réduits aux rudimentaires moyens de locomotion, la charrette et le canot. Le voyage fut long : il dura 90 jours.

Après quelques semaines consacrées au repos, Mgr Grandin assigna au P. Legal les missions des Pieds-Noirs, au sud de Calgary, au pied des Montagnes Rocheuses, non loin de la frontière américaine. Il se rendit à son poste au commencement de l'hiver, en compagnie du P. Léon Doucet. Cette famille de Peaux-Rouges, qu'il travailla à évangéliser pendant seize ans, connue sous le nom générique de Pieds-Noirs, était divisée en quatre tribus : les Pieds-Noirs proprement dits, les Sarcees, les Piéganés et les Gens du Sang. Ces tribus formaient une population d'environ 8,000 âmes.

Le 29 mars 1897 le missionnaires des Pieds-Noirs fut élu évêque titulaire de Poglea et coadjuteur, avec future succession, du diocèse de Saint-Albert. La nouvelle de son élévation à l'épiscopat lui parvint dans ses missions le 6 mai par un télégramme de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, ainsi conçu : "Amplitudini Tuæ congratulationes et omnia fausta. Crucem pastorem dabo." Il fut sacré le 17 juin suivant dans la cathédrale de Saint-Albert par son vénérable évêque, Mgr Grandin, O. M. I., assisté de NN. SS. Dumieu, O. M. I., évêque de New-Westminster, et Clut, O. M. I., auxiliaire de l'Athabaska-Mackensie. Mgr Lan-et Clut, O. M. I., auxiliaire de l'Athabaska-Mackensie. Mgr Lan-éloquent sermon sur la mission et l'autorité de l'épiscopat.

Le 3 juin 1902, Mgr Legal, par la mort de Mgr Grandin, devint évêque de Saint-Albert. Le 30 novembre 1912 il fut promu à la dignité archiépiscopale, sous le titre d'archevêque d'Edmonton. L'ancien diocèse de Saint-Albert devint l'archidiocèse d'Edmonton, en même temps qu'il fut divisé et qu'un nouveau diocèse fut formé dans la partie sud, sous le nom de Calgary. Il reçut le pallium le 16 août 1914 à Saint-Albert, où il demeura jusqu'au mois de décembre 1917. Depuis ce temps il habitait la ville d'Edmonton, où l'église Saint-Antoine lui servait de pro-cathédrale. En 1914, il avait fait préparer les plans d'une cathédrale et d'un archevêché, dont il avait choisi le site dans sa ville archiépiscopale. Il commençait les travaux d'excavation lorsque la guerre européenne éclata et le força à ajourner cette double construction à des temps plus favorables.

Miné depuis plusieurs années par le diabète il put continuer jusqu'aux derniers mois à s'occuper de l'administration de son diocèse. Le 10 mars, à 10 heures 45 du matin, il remit pieusement son âme à Dieu, à l'hôpital général des Soeurs Grises, dans la 71e année de son âge, la 46e de son sacerdoce et la 23e de son épiscopat.

\* \* \*

Les restes mortels du vénérable archevêque furent exposés en chapelle ardente à l'archevêché. Dans l'après-midi du dimanche, ils furent transportés à l'église Saint-Joachim, où un premier service fut chanté par S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin. Dans l'après-midi du lundi, ils furent transportés à Saint-Albert, dans le soubassement de l'ancienne cathédrale encore inachevée, où les funérailles eurent lieu le lendemain, 16 mars. S. G. Mgr Grouard, O. M. I., vicaire apostolique de l'Athabaska, chanta le service, pendant lequel deux oraisons funèbres furent prononcées, l'une en français par S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et l'autre en anglais par

S. G. Mgr McNally, évêque de Calgary. Les cinq absoutes furent chantées par NN. SS. Béliveau, McNally, Forbes, Grouard et Charlebois. L'inhumation eut lieu dans le cimetière des Oblats et les dernières prières furent récitées par S. G. Mgr Charlebois.

Six évêques étaient présents. Le sixième était S. G. Mgr Bunoz, O. M. I., vicaire apostolique de Prince Rupert et du Yukon. S. G. Mgr Casey, archevêque de Vancouver, S. G. Mgr Budka, évêque des Ruthènes, et Mgr Blair, P. D., V. G., représentant de S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg actuellement à Rome, furent empêchés de se rendre aux funérailles par une tempête de neige qui arrêta les trains qui les portaient. Avec S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette, était venu de la province de Québec Mgr G.-M. LePailleur, P. D., représentant de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. M. l'abbé J. G. Granbois représentait S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, alors en voyage à Québec. Étaient aussi présents le R. P. Jan, O. M. I., vicaire général et administrateur du diocèse de Prince-Albert, en l'absence de S. G. Mgr Pascal, O. M. I., actuellement en France; Dom Michel Ott, abbé bénédictin de Muenster, Sask.; Mgr Pilon, vicaire capitulaire du diocèse d'Edmonton; le R. P. Beys, O. M. I., provincial du Manitoba; le R. P. Welch, O. M. I., provincial de la Colombie; le R. P. Grandin, O. M. I., provincial de l'Alberta-Saskatchewan; le R. P. Lefebvre, O. M. I., procureur des missions du Mackensie, les supérieurs des diverses maisons religieuses et presque tous les curés du diocèse.

Les communautés de femmes étaient aussi représentées aux funérailles. Les rapports des journaux mentionnent les Soeurs Grises, les Soeurs de l'Assomption, les Fidèles Compagnes de Jésus, les Soeurs de la Providence, les Soeurs de la Miséricorde, les Filles de la Sagesse, les Ursulines de Jésus, les Petites Franciscaines de Marie et les Soeurs de la Charité du Refuge.

Malgré la distance et les mauvais chemins, l'église de Saint-Albert était littéralement remplie de fidèles. Plusieurs ministres du gouvernement provincial et plusieurs députés assistaient aux funérailles, ainsi que le maire d'Edmonton et deux échevins.

*Le Patriote de l'Ouest* a noté que la main droite du vénérable archevêque est restée mobile et les chairs de l'avant-bras souples et malléables comme celles d'une personne endormie, alors que tous ses autres membres s'étaient raidis dans la mort et avaient pris la rigidité du cadavre. Ce fait a été constaté par une foule de gens. "C'est la main qui a béni, disait-on, c'est celle qui a travaillé, qui a absous, qui a oint les soldats du Christ et consacré les mains tremblantes des nouveaux prêtres."

## HONNEURS PONTIFICAUX

Sa Sainteté Benoît XV a récemment décerné la croix *Pro Ecclesia et Pontifice* à Mgr A.-A. Cherrier, V. G., P. A., LL. D., curé de l'Immaculée-Conception de Winnipeg. Mgr John-J. Blair, autre vicaire général du diocèse de Winnipeg, a été élevé à la dignité de Prélat de la Maison de Sa Sainteté et M. John-K. Barrett, également de Winnipeg, a été fait chevalier de l'Ordre de S. Grégoire le Grand, classe civile.

Nos sincères félicitations.

## AU COLLEGE ET AU JUNIORAT

Le 2 mars marquait le cinquantième anniversaire de naissance de S. G. Mgr l'Archevêque. A cette occasion les élèves du Collège des Jésuites et du Juniorat des Oblats ont donné des séances dramatiques et musicales en l'honneur de Monseigneur. Celle du Collège a eu lieu le 22 mars et celle du Juniorat le 8 avril. De délicates adresses furent présentées dans chaque institution au héros de la fête, qui y répondit paternellement.

*Ad multos annos!*

## CHANOINES REGULIERS DE L'IMMACULEE CONCEPTION

D'après des renseignements donnés par le R. P. Dom Moquet, visiteur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, et publiés dans *la Liberté* le mois dernier, cette Congrégation compte présentement 70 religieux profès, 13 novices et 25 enfants qu'elle prépare à la vie religieuse.

La Congrégation a, en France, une maîtrise ou petit séminaire à Saint-Claude, dans le Jura; la paroisse Saint-Ouen à Paris; la paroisse Saint-Vincent à Lyon; la paroisse dite des Carmes à Avignon et le petit séminaire d'Avignon où est, pour le moment, le juvénat; le doyenné du Sault, au même diocèse; la paroisse de Cannes-la-Cocca et diverses aumôneries à Vintimille, dans le diocèse de Nice.

Au Pérou, la Congrégation a quatre paroisses considérables, et au Canada celles de l'Annonciation, Qué., et de Notre-Dame de Lourdes, Man.

La maison générale est à Rome, sur le Janicule, où sont aussi le noviciat et le scolasticat. Les étudiants suivent les cours des Universités romaines. De plus, le Souverain Pontife a récemment

confié à cette communauté la desserte de la paroisse *Regina Pacis*, érigée dans le voisinage de la maison générale.

Le premier enfant de Saint-Norbert élevé au sacerdoce, Dom Antonio Champagne, est religieux de cette Congrégation. Il est, depuis son ordination en 1915, professeur au petit séminaire d'Avignon.

La guerre a enlevé aux Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception deux prêtres éminents et huit scolastiques.

## LE MANUEL DES FRANC-CATHOLIQUES

S. G. Mgr Roy, auxiliaire de S. E. le cardinal Bégin, a daigné adresser au directeur du *Croisé* de Québec, la lettre suivante, qui nous est communiquée par M. Louis Hacault, l'auteur du *Manuel*.

Archevêché de Québec, 7 mars 1920.

Cher Monsieur Denault,

Je reçois à l'instant votre *Manuel des Franc-Catholiques*.

Le temps me manque pour juger la valeur intrinsèque de ces pages. D'ailleurs, le  *nihil obstat*  de Mgr Hallé et *l'imprimatur* de Son Eminence m'enlèvent tout souci là-dessus, et munissent votre Manuel de toutes les recommandations dont il peut avoir besoin.

La lutte contre la franc-maçonnerie est, d'autre part, trop conforme au désir très clairement exprimé des Souverains Pontifes pour qu'il soit nécessaire de vous dire que vos efforts sont louables, et que les bons soldats qui entrent dans cette mêlée méritent bien de la Sainte Eglise.

Dans cette guerre si vieille, et si ardente aujourd'hui, entre les deux étendards, vous avez tenu à prendre rang du côté des braves croisés, et à ceindre l'épée de Saint Michel. C'est vraiment le  *bonum certamen* , où tous les coups que l'on porte sont victorieux, quand on frappe de par Dieu pour bouter dehors et dans son enfer l'éternel ennemi du Christ et de l'Eglise.

Je prie Dieu de vous bénir et de vous avoir en sa sainte garde.

† P.-E. Roy, arch. de Sél.

— M. Charles F. Gray, maire de Winnipeg, prédit qu'avant vingt ans les paquebots sillonneront la Rivière Rouge. Il s'appuie sur la nécessité pour Winnipeg de trouver un débouché maritime à son commerce par voie de la Baie d'Hudson, de la rivière Nelson au lac Winnipeg. Des influences s'exercent en sens contraire dans l'Est, dit-on, pour retarder ou empêcher le parachèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

## VÊTURE ET OBLATION A LA MAISON-CHAPELLE

Le 25 mars, en la fête de l'Annonciation, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêtiture et d'oblation à la Maison-Chapelle des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I.

La Rde Soeur Marie-Joseph-Emile, Gabrielle Bleau, de Montréal, a revêtu le saint habit, tandis que la Rde Soeur St-Dominique, Marie-Lucie Bernard, de Maria, Qué., a fait ses premiers voeux. La Rde Soeur St-Luc, du couvent de Fannystelle, a fait son oblation perpétuelle.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier de l'archevêché.

## LA QUESTION DU FRANÇAIS DEVANT L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA SASKATCHEWAN

### Un débat historique

L'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, poursuivant sa campagne de propagande française dans l'Ouest, a réuni et publié en brochure le texte anglais des discours prononcés par les honorables Martin, Motherwell, Latta et Dunning, lors du débat sur les amendements à la loi scolaire, à la Législature provinciale de Régina, en décembre 1918.

On se rappelle le retentissement de ces séances mémorables. En dépit de la grande publicité qui leur fut faite à l'époque, par la presse de toute opinion, elles étaient néanmoins destinées, comme tant d'autres événements, à tomber dans l'oubli. L'initiative de l'A. C. F. C. vient à point pour en raviver le souvenir et en perpétuer les enseignements.

Ce fameux débat sur la question des langues fut, en réalité, un grand débat sur la question du français envisagée du point de vue national; aussi rivalise-t-il d'importance avec le célèbre débat sur la motion Lapointe aux Communes, en mai 1916.

Le résumé historique très complet de la question du français au Canada et spécialement dans les anciens Territoires du Nord-Ouest, donné à cette occasion par M. Martin, est de nature à éclairer bien des gens dont les connaissances sur ce point sont plus que rudimentaires. A vrai dire, ce retour sur le passé ne va pas pour nous sans quelque mélancolie; il est pénible de constater que cha-

que étape est marquée par une nouvelle diminution de nos droits. Néanmoins le principe même de ces droits s'est trouvé sauvegardé d'une façon continue depuis la conquête. Un trop grand nombre l'ignorent malheureusement, même dans la classe supposée instruite.

Et combien savent que les Canadiens français du Nord-Ouest, alors qu'ils étaient la majorité, en 1888, amendèrent leur loi scolaire de façon à rendre obligatoire un cours primaire en anglais dans toutes les écoles?

Ces discours sont tout autant d'actualité aujourd'hui qu'il y a un an. Les faits et les arguments qu'ils renferment sont de ceux qui peuvent nous être utiles chaque jour dans la poursuite du bon combat. Les Canadiens français de la province de Québec y trouveront des informations de première main sur la situation de leurs compatriotes de la Saskatchewan au point de vue du français; ceux des groupes extérieurs y puiseront des indications précieuses pour les guider dans leurs propres luttes.

*The Language Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan* est en vente au Secrétariat de l'A. C. F. C., bureaux du *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Sask. Prix : 25 sous l'exemplaire franco, \$2.50 la douzaine, \$20.00 le cent.

## BIBLIOGRAPHIE

*The Grey Nuns in the Far North* par le R. P. Duchaussois, O. M. I.—Ce livre,—l'un des plus remarquables, au point de vue catholique, publié depuis longtemps en anglais au Canada, écrit le *Catholic Register de Toronto*—, contient le récit de l'héroïsme des Soeurs Grises de Montréal dans les lointaines missions de l'Athabaska et du Mackensie. A la trame de l'histoire sont rattachés de nombreux incidents, qui en rendent la lecture très attrayante et fort édifiante. Il est publié par la maison McClelland & Stewart, de Toronto, sur beau papier et contient quarante-cinq illustrations. On peut se le procurer à la Maison Provinciale de Saint-Boniface et dans plusieurs maisons de la communauté.

— A noter au sujet de la "Conférence de Winnipeg sur l'éducation" un article très fouillé du R. P. Adélarde Dugré, S. J., publié dans *l'Action française* de janvier.

— Le *Bulletin Paroissial* de Willow-Bunch, Sask., diocèse de Régina, est maintenant dans sa cinquième année. Il est en même temps l'organe de Saint-Victor et de Verwood, deux nouvelles paroisses filles de Willow-Bunch. Nos sincères félicitations.

## DING! DANG! DONG!

— S. G. Mgr Forbes et Mgr LePailleur, en se rendant aux funérailles de S. G. Mgr Legal, sont arrêtés à Saint-Boniface à l'aller et au retour. Mgr LePailleur, le très dévoué aumônier général des *Artisans*, en a profité pour adresser deux fois la parole aux membres de la succursale de la ville et à leurs amis. Il a aussi rendu visite aux membres de la succursale d'Edmonton. Son grand désir est l'accroissement du nombre trop restreint, dans nos provinces de l'Ouest, des membres de cette belle société nationale de secours mutuel.

— A son retour de Québec S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, est arrêté à Saint-Boniface et y a passé la journée du 26 mars. Le 11 mars Monseigneur a prononcé une remarquable conférence devant le "Club Canadien" de Québec. Nous en reproduirons un extrait dans notre prochain numéro.

— Le 6 avril S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, est passé à Saint-Boniface en route pour l'Assomption, où il a ordonné prêtre le 11 le R. P. Martin Lajeunesse, O. M. I., l'un de ses neveux. Deux des frères du nouveau prêtre sont déjà Oblats. L'une de ses soeurs est religieuse à l'hôpital du Pas.

— La Rde Mère Marie de Sainte Domitille, une canadienne-française, qui est supérieure générale du Bon-Pasteur à Angers, a obtenu du gouvernement français la médaille de bronze dite de la Reconnaissance française pour avoir mis à la disposition du service de santé un grand pavillon pour y installer un hôpital, dont elle a dirigé personnellement le fonctionnement avec un dévouement et une bonté admirables. La même médaille a été décernée à la Rde Soeur Marie-Julia Eugénie, de nationalité mexicaine, pour son remarquable dévouement auprès des malades et des blessés du même hôpital.

— Le 22 mars un désastreux incendie a complètement détruit la belle Ecole Normale de Nicolet, dirigée par les Rdes Soeurs de l'Assomption. Nos plus vives sympathies.

— Le R. P. Rodolphe Ménard, C. SS. R., autrefois à Brandon, remplace le regretté P. Trudel comme curé de Ste-Anne des Chênes.

— Le découragement ne vient pas de Dieu, il vient d'une résistance de notre amour-propre à la loi imprescriptible du devoir. — Cardinal *Mercier*.

— Des 236 missionnaires frappés par la mort au cours de l'année 1918, 112 étaient Français et 125 appartenaient à d'autres

nations. Comme toujours la part de la France égale donc presque exactement celle de tous les autres pays du monde.

— Une retraite fermée pour les jeunes filles de Saint-Boniface a eu lieu à l'Académie Saint-Joseph du Jeudi saint au dimanche de Pâques.

— Au cours de la récente session, le Parlement provincial a voté l'incorporation de deux communautés nouvelles dans le diocèse : "Les Soeurs Adoratrices du Précieux Sang de St-Boniface" et "Les Frères de Notre Dame de la Miséricorde" de Swan Lake.

— Durant les six mois finissant le 1er septembre 1919, relate le rapport de l'inspecteur en chef de la loi de tempérance au Manitoba, 31,967 gallons de liqueurs fortes ont été vendus sur prescriptions de médecins. La quantité prescrite et le fait que la plus grande partie a été prescrite par un petit nombre de médecins indiquent qu'il y a eu abus, ajoute le rapport.

— Le directeur de la mission catholique chinoise de Montréal, M. l'abbé Roméo Caillé, a inauguré récemment un hôpital pour les Chinois au coût de \$25,000.00.

— *Le Devoir* du 28 février, dans un long communiqué intitulé : "La victoire de l'électricité sur le charbon", explique la solution du problème du chauffage à l'électricité. Les deux inventeurs, M. l'abbé Henri Bernard et M. William Guimond, ont mis sur le marché la fournaise électrique *Providence*. Les bureaux de la Compagnie sont au no 230 Ouest, rue Dorchester, Montréal.

## R. I. P.

— M. l'abbé G.-A. Rainville, curé de Saint-Joseph de Salem, Mass., décédé dans sa paroisse. Il avait été ordonné prêtre aux Trois-Rivières par Mgr Grandin, le 30 mai 1883. En 1908, il était venu assister à la bénédiction de la cathédrale.

— Rde Soeur Agnès, (Marie-Rose Caron), des Soeurs Grises de Montréal, ancienne missionnaire de l'Ile-à-la-Crosse, décédée à Montréal.

— Mme Donat Lamy, décédée à Yamachiche.

— L'honorable J.-C. Noël, juge du district d'Athabaska, dont la résidence était à Edmonton, décédé à Montréal.

— M. Joseph-Procule Charlebois, frère de S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., décédé à l'Assomption.

— M. Adolphe Hogue, père de M. l'abbé L.-H. Hogue, curé d'Elie, décédé à Elie.

— M. Amédée Dugas, décédé à Saint-Jacques.

— M. Edmond Coutu, décédé à Saint-Boniface.

# Vins de Messe

ST-LUC  
ST-BRUNO

TABERNACLE  
ST-ALBERT

## VIN DE TABLE ET DE DESSERT

**Vin Nectar "Mousseux", le champagne apprécié**  
caisse de 12 bouteilles, \$13.50; bouteille, \$1.25; caisse de 24  
demi-bouteilles, \$15.50; bouteille, 75c.

**Vin Nectar "Tonic Port"** : Caisse 12 bouteilles, \$10.00; bouteille,  
\$1.00. **Vin Nectar Gingembre** : Caisse de 12 bouteilles,  
\$8.00; bouteille, 75c. **Vin Nectar Rouge et Blanc** :  
Caisse 12 bouteilles, \$6.50; bouteille, 60c. **Vin**  
**Nectar Cerises** : Caisse 12 bouteilles,  
\$6.50; bouteille, 60c.

## TABACS DE CHOIX CANADIENS

**VALIQUETTE**—Tabacs hachés de feuilles choisies et ga-  
rantis naturels, No 40 Rouge, \$1.20; no 50  
Rouge Quésnel, \$1.40; No 60 Quesnel, \$1.20; No 80 Parfum d'Ita-  
lie, \$2.00; Parfum d'Italie en briquettes, \$2.20 la livre. Cigarettes  
Françaises : paquet de 20 cigarettes 40c.

**"SOURCE ACTIVE"**—Eau naturelle de St-Yorre, Vi-  
chy, France. L'eau de Vichy  
"Source Active" a produit des cures merveilleuses dans le traite-  
ment des maladies et affections suivantes : Foie, estomac, intes-  
tins, vésicule biliaire, goutte, gravelle, albuminurie, reins, néphri-  
te, diabète, obésité : caisse 50 bouteilles, \$15.75; doz. \$4.00; 100  
demi-bouteilles, \$22.00; douzaine, \$2.85.  
Vichy "Célestins" : caisse 50 bouteilles, \$18.00; douzaine, \$4.75;  
caisse 100 demi-bouteilles, \$16.00; douzaine, \$2.00.

# Cie RICHARD-BELIVEAU

Gros et Détail—Tabacs, Cigares, Cigarettes

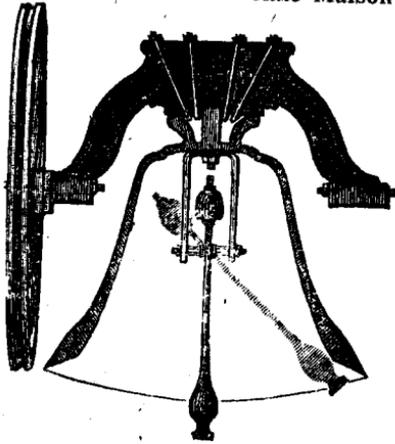
MANUFACTURIERS DE VINS ET IMPORTATEURS

330, RUE MAIN

WINNIPEG

**FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES  
PACCARD FILS**

Ancienne Maison C. et F. Paccard



Fondeurs de "la Savoyarde", 42,000 livres, et des carillons de Ste-Anne des Chènes, de Lorette, de St-Joseph à Winnipeg, de Forget, de Saskatoon, de Fannystelle, de Medecine Hat, de Lemberg, de la cathédrale de Régina; des cloches du Petit Séminaire et de la Maison Provinciale à St-Boniface, d'Huns Valley, de St-Adolphe, de Laurier, de McCreary, de Camperville, du Pas, de Glenavon, de Melville, d'Elm Park, du Lac-du-Bonnet, de Transcona, de Gull Lake, de Dollard, de Woodridge, de Qu'Appelle, des églises ruthènes d'Edmonton, de Sifton, de Beauséjour et de Winnipeg,

Vanpouille Frères — Agents pour l'Ouest — St-Boniface, Man.  
C. E. Morrisette—Représentnat Général—236, rue Latourelle, Québec

**PERDRIAU & O'SHEA**

Verrières d'Art pour Eglises et Résidences  
Aussi tous verres blancs et de couleur  
Des conditions spéciales sont faites au clergé aux communautés religieuses.

COIN des RUES STE-AGATHE ET PERRAULT, MONTREAL, Qué.

**HENRI PERDRIAU, Dir.-Gérant**

# Cultivateurs Canadiens - Français !

Le Comptoir Agricole Ltd. est une maison canadienne-française, à capital canadien-français.

Il vend à commission blé, avoine, orge, seigle et lin.

Il vérifie l'inspection et la pesée et vous accorde le plus haut prix au temps de la vente.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ,

Tél. Main 3351

Rés.: Main 3627



## LE COMPTOIR AGRICOLE, LTD

300 GRAIN EXCHANGE

Boîte Postale 5

Tél. Main 3377

# Imprimerie "Le Manitoba"

Factures  
Entêtes de  
Lettres  
Enveloppes  
Listes  
d'Electeurs  
Programmes  
Affiches

42 Ave Provencher  
ST-BONIFACE  
MAN.

Impressions  
de  
Tous Genres  
—  
Travail Soigné  
—  
Prix Modérés

**J. A. CUSSON**  
Président

Téléphone privé 3045

**S. J. DUSSAULT**  
Secrétaire

## The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc.

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et châssis, bancs d'église, autels, balustres, moulures de toutes sortes, escaliers, etc, etc.

Plans et spécifications fournis sur commande

Téléphones Main 2625-2626 Avenue Provencher, près du pont de la Seine

Boîte de Poste 127

Saint-Boniface, Man.

## FOURURES I

### SUR COMMANDE, UNE SPECIALITE

*Réparations et remodelage à votre satisfaction. Nos prix sont modérés. Ouvrage garanti. Peaux vertes achetées aux plus hauts prix. Demandez notre liste.*

**ANTONIO LANTHIER**

207, Rue Horace - Saint-Boniface, Man.

TELEPHONE MAIN 5355

## OLD TIMERS.



Tél. Main 8726

mais strictement au point des derniers progrès en optique. Au premier symptôme de maladie ou fatigue des yeux venez nous faire visite. Notre examen est très approfondi et notre ouvrage garanti.

### Royal Optical Co.

307 Avenue Portage

**W. R. FOWLER,**

Optométriste

Allez chez  
**CHEVRIER**

LE MAGASIN BLEU

Maison canadienne-française fondée en 1872

Hardes-faites pour hommes et garçons. Merceries, etc.  
Chapeaux et Casquettes  
**FOURRURES POUR DAMES ET MESSIEURS**

Vis-à-vis de l'ancien Bureau de Poste

452, rue Main

Winnipeg

**HÉBERT-BERTRAND COMPANY.**

ASSURANCES

Feu, Vie, Accidents, Automobiles,  
Garanties, Etc.

J. A. Hébert  
Gérant

Tél. M. 4576

273½ Ave Portage  
Winnipeg.

**THE JOBIN MARRIN CO.,**  
LIMITÉE

ÉPICIERIS EN GROS SEULEMENT

*Correspondance en Français*

Marchandises de qualité à prix raisonnable. Agents spéciaux pour le tabac Boisvert et les célèbres biscuits Dufresne, de Joliette. Attention spéciale donnée à toute correspondance française

**MAGASIN ET BUREAUX**

158 EST, RUE MARKET  
WINNIPEG.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

JOSEPH TURNER, Président.

J. H. TURNER, Vice-Président

ALBERT TURNER, Sec.-Trésorier

**The STANDARD PLUMBING & HEATING CO. Ltd**

Ingénieurs pour systèmes de chauffage et de ventilation. Poseurs de plomberies hygiéniques, d'appareils à gaz, de ferblanterie et de feuilles de métal.

**PRIX FOURNIS SUR DEMANDE**

BUREAU PRINCIPAL : 296, rue Fort, Winnipeg.

Téléphone Main 529

Succursale à Saint-Boniface, 46, avenue Provencher.

Téléphone Main 8132

Téléphone de la résidence : Fort Rouge 906.

**BRYDGES & WAUGH**

363, Main

:::

:::

Winnipeg, Man.

**Assurance Immeubles Argent à prêter**

Immeuble de la Banque d'Ottawa.

Télé. Main 5004 et 5005

Demandez nos listes de propriétés de Saint-Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour manufactures

Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

VOUS  
TROUVEREZ



AU  
MAGASIN

**ASHDOWN**

La qualité supérieure dans toutes les lignes de quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'oeil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est : "LA BONNE MARCHANDISE A UN PRIX RAISONNABLE".

Poêles, Ustensiles de Cuisine émaillés; Argenterie, Coutellerie; Marchandises de Sport, de Chasse, de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V.-J. GUILBERT se fera toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

**Téléph.: Main 1901**

ASHDOWN, Coin des rues Main et Banntyne, Winnipeg



Toute marchandise  
expédiée franco

---

---

**IMPERMEABLES  
DE PRETRE**

Prix, **\$20.00**

Poitrine : 36 à 44

Longueur : 52 pouces

10FR106—L'imperméable est un des plus utiles vêtements qu'un homme puisse avoir dans sa garde-robe. C'est particulièrement vrai du prêtre que son ministère peut obliger à sortir par toutes les intempéries. Cet imperméable peut être de port courant et servir de pardessus de printemps ou d'automne. Collet convertible pouvant se porter relevé et boutonné autour du cou, tel qu'indiqué dans le dessin, ou rabattu. Longueur totale : 52 pouces. Noir.

**ALBERT J. BELAND,**  
Gérant.

Département de Publicité et de Service Français  
**CHRISTIE-GRANT LIMITED, WINNIPEG, MAN.**